



Compte rendu du Comité Hygiène Santé et Sécurité du 18 Octobre 2018

Etaients présents :

Pour l'administration : M. Bourne-Branchu (IA-DASEN), Mme Rochette (Secrétaire Générale), Mme Mastain (Secrétaire CHSCT), Ms Thomasson et Michel (assistants de prévention 1^{er} et 2nd degré), Mme Héral (secrétaire de séance).

Pour les personnels

UNSA : Marie-Véronique Drouard-Guiet, Violaine Marty

FSU : 4 représentants dont Valérie Clerc, secrétaire CSHCT

FO : 2 représentants

Déclaration préliminaire :

Valérie Clerc, secrétaire CHSCT, a fait lecture d'une déclaration commune FSU/UNSA que vous trouverez en PJ.

Ordre du jour

Approbation du procès verbal du CHSCT du 04.06.2018

Arrêté de composition de l'instance

L'administration présente l'ensemble de la délégation du CHSCT, comprenant des membres titulaires et suppléants.

Présentation du Compte Rendu du Lycée Clément de Pémillie à Graulhet

L'UNSA, rédacteur pour cette visite, présente le compte-rendu à l'ensemble de l'instance. Il est fait état des différentes préconisations. Depuis la visite, certaines ont déjà été prises en compte par les autorités compétentes.

Bilan du CHSCT du Tarn

Le bilan de fonctionnement du CHSCT 81 pour l'année scolaire 2017/2018 est présenté. Il fait état de toutes les actions menées et propose des pistes à améliorer, en particulier en ce qui concerne l'utilisation des différents registres et la remontée des inscriptions à l'administration.

Lors de ce bilan, l'administration fait part de la mise en place prochaine d'un serveur informatique, via le portail ARENA.

Au cours de l'année scolaire écoulée, la réactivité de tous les membres du CHSCT a permis d'optimiser l'efficacité de cette instance.

Présentation des Orientations Stratégiques Ministérielles

Celles-ci ont été présentées au CHSCT Ministériel de juin 2018.

Les axes sont les suivants :

- Axe 1 : Renforcer le pilotage et l'organisation de la santé et la sécurité au travail
- Axe 2 : Prioriser la prévention des risques professionnels particuliers
- Axe 3 : Diffuser des connaissances sur la santé et la sécurité au travail

- Axe 4 : Renforcer le service de médecine de prévention

Le programme d'action départemental est construit à partir de ces axes.

Les membres du CHSCT ont insisté sur :

- La prise en compte des risques thermiques : un groupe de travail se réunira afin d'établir un protocole d'action pour gérer ces risques.
- L'importance de la médecine de prévention.

Questions diverses :

Les membres du CHSCT :

- souhaitent être informés des accidents de services. L'administration n'a pas d'accès direct en temps réel à la plateforme sur laquelle ils sont saisis, mais elle peut fournir une extraction du fichier en fin d'année scolaire.
- demandent la mise en place d'un protocole d'aide à la gestion des maladies contagieuses. L'administration répond que chaque cas est soumis au conseiller technique médecin qui décide ou non, toujours en lien avec l'ARS, de déclencher un protocole.
- demandent quelles sont les répercussions de refus de temps partiel. L'administration ne dispose pas d'outils permettant l'analyse.
- demandent des précisions sur les actions menées suite au suicide d'une collègue du Lycée Rascol au début de l'été. Tous les dispositifs possibles (rencontre avec l'équipe disciplinaire, cellules d'écoute...) ont été mis en place pour accompagner les collègues et la direction de l'établissement, pendant l'été et à la rentrée scolaire.